

## Approche prospective de la pauvreté des retraités en région Centre : une hausse soutenable sous conditions



photo : PSANZIN - Blog

*D'ici 2030, le nombre de retraités pauvres progresserait d'un tiers, selon le scénario le plus probable, et atteindrait 70 000 personnes. Cette hausse serait due principalement à l'arrivée des générations du baby-boom aux grands âges. Le taux de pauvreté pourrait s'accroître du fait de la fragilisation du tissu familial et de conditions d'emploi un peu plus défavorables. D'autres facteurs socio-démographiques tendent à atténuer cette hausse. Sous ces conditions et avec un maintien du système actuel de protection sociale, elle devrait être soutenable pour la région. Au-delà de la pauvreté, de nombreux retraités peuvent se trouver dans une situation financière précaire compte tenu de leurs besoins en matière de soins ou de services. Les territoires sont tous concernés, des plus urbains, à forte croissance démographique, aux plus ruraux, où l'accès aux services resterait plus difficile.*

La forte augmentation attendue du nombre de retraités accentue la question déjà très actuelle du financement des retraites. Le nombre de retraités pauvres, qui va naturellement augmenter, aura des répercussions sur le financement du système de protection sociale. De plus, les dépenses des retraités sont parfois contraintes par un état de santé dégradé, la nécessité d'aide à la vie quotidienne ou des difficultés d'accès aux services, dans un contexte régional de pénurie et de vieillissement des professionnels de santé. Ces éléments constituent autant de pistes de réflexion pour les pouvoirs publics locaux, afin d'anticiper les actions à mener auprès de cette population fragilisée.

### Un tiers de retraités pauvres supplémentaire en 2030

Si les évolutions démographiques récentes et les taux de pauvreté actuels se maintenaient (scénario A1), la région Centre compterait 70 000 retraités pauvres en 2030, pour 807 500 retraités. Le nombre de retraités pauvres augmenterait ainsi

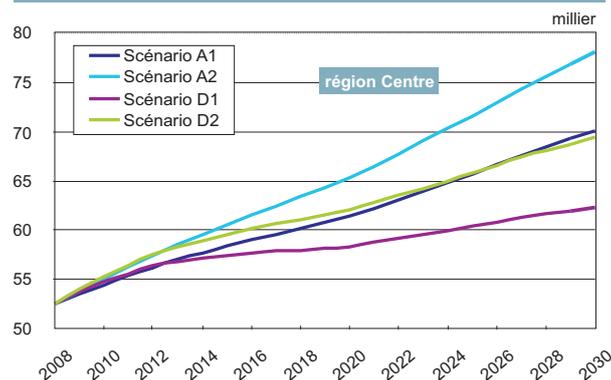
d'un tiers par rapport à 2008. La hausse serait particulièrement sensible aux âges les plus élevés : + 66 % pour les plus de 85 ans, seulement + 18 % pour les moins de 75 ans. Sur cette période, la population régionale ne croîtrait que de 8 %. Le poids des retraités pauvres dans la population y resterait cependant relativement faible, inférieur à 3 %.

Selon des hypothèses d'évolutions démographiques et du taux de pauvreté (voir encadré méthodologique), le nombre de retraités pauvres varierait entre 62 000 et 78 000 personnes. Le scénario le plus plausible (D2), avec un maintien du système de protection sociale actuel, associe des hypothèses basses sur les migrations et l'espérance de vie ainsi qu'une hausse du taux de pauvreté. Le résultat de ce scénario serait proche de celui du scénario tendanciel.

La hausse du nombre de

retraités aura un impact sur le financement des retraites. Avec 1,9 actif par retraité dans la région en 2008 et seulement 1,4 en 2030, le système de retraite par répartition sera fragilisé. Le passage de l'âge légal du départ à la retraite de 60 ans en 2008 à 62 ans en 2030, pris en compte dans cette étude, atténuerait la hausse du nombre de retraités, et parmi eux de personnes en situation de pauvreté, par un transfert vers la population active. Néanmoins, la hausse du nombre de retraités pau-

### Évolution du nombre de retraités pauvres



Sources : Insee, Omphale 2010 ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

vres, ainsi que la prise en compte de leurs besoins en matière de santé et d'aide à la vie quotidienne accentue la question du financement des prestations sociales.

### Un impact à la baisse des hypothèses démographiques

Le principal facteur de l'évolution du nombre de retraités pauvres est le vieillissement de la population, dû à l'arrivée des générations du baby-boom aux grands âges. Cette évolution peut être atténuée par une migration plus faible vers la région Centre des jeunes seniors de 55 à 70 ans et une moindre augmentation de l'espérance de vie (scénario D1). Ces hypothèses feraient diminuer de 8 000 personnes le nombre de retraités pauvres à l'horizon 2030 par rapport au scénario central, dont 6 000 du fait des migrations basses et 2 000 d'une espérance de vie plus faible. Selon ce scénario, ce nombre n'augmenterait que de 18,7 % par rapport à 2008, au lieu de 33,4 % dans le scénario central.

Ces hypothèses ont été élaborées suite à l'observation de phénomènes démographiques passés en région Centre. En effet, le solde migratoire des personnes âgées de 55 à 70 ans est particulièrement élevé depuis deux décennies. Il va toutefois en diminuant et pourrait de nouveau baisser dans les vingt prochaines années. De plus, l'hypothèse d'une augmentation de l'espérance de vie sur le même rythme soutenu que précédemment paraît optimiste, compte tenu des enjeux sur la précarité et de l'insuffisance de l'offre de soins. Ce phénomène risque d'affecter principalement les zones rurales, assez étendues dans le Centre.

### La pauvreté amplifiée par la fragilisation du tissu familial

Les futurs retraités, âgés de 40 à 59 ans aujourd'hui, connaissent des situations familiales moins stables que la génération précédente au même âge, celle des retraités actuels.

Entre 1990 et 2008, parmi les 40-59 ans, la proportion de personnes vivant en couple est en diminution du fait d'un doublement du nombre de divorces et de l'évolution des modes de vie. Dans le même temps, le nombre de personnes de cette génération vivant seules a plus que doublé. Les familles monoparentales, majoritairement féminines, ont également fortement progressé (+ 86 %), ainsi que les ménages complexes (+ 82 %).

Ces structures familiales sont particulièrement exposées à la pauvreté, les familles monoparentales comprenant deux fois plus de ménages pauvres. De plus, alors que le taux de pauvreté des couples a diminué entre 1996 et 2008, celui des autres types de ménages a augmenté. La fragilisation du tissu familial et le développement de structures familiales exposées à la pauvreté risquent d'avoir un impact important sur le niveau des ressources des futurs retraités.

### Des effets contrastés liés aux conditions d'emploi

Face à l'évolution du contexte économique depuis trente ans - mondialisé, tertiarisé, fortement concurrentiel - des formes précaires d'emploi

### Taux de pauvreté des individus selon le type de ménage en région Centre

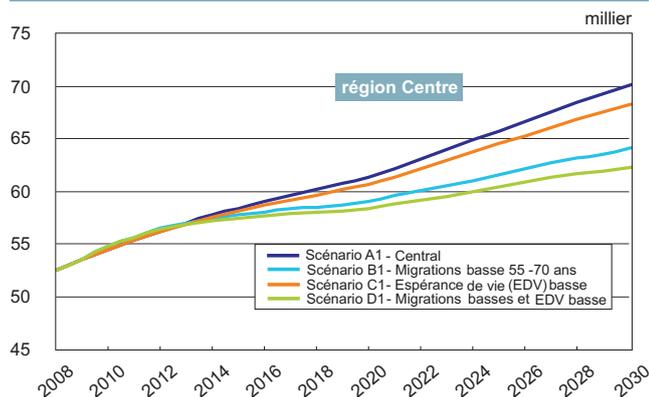
Type de ménage	1996	2008
Personnes seules	15,1	16,9
Familles monoparentales	26,7	30,0
Couples sans enfants	7,9	6,7
Couples avec un enfant	8,9	7,8
Couples avec deux enfants	11,8	8,6
Couples avec trois enfants ou plus	27,8	19,7
Ménages complexes (autres situations)	12,3	20,0
<b>Ensemble</b>	<b>14,5</b>	<b>13,0</b>

Sources : Insee ; DGFIP, Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux

se sont développées et le chômage s'est installé durablement. Ces conditions d'emploi ont une influence sur la pauvreté des actifs et donc des futurs retraités. Néanmoins, la comparaison de la génération des 40-59 ans en 1990 - retraités aujourd'hui - et en 2008 - retraités en 2030 - montre que les actifs actuels semblent encore relativement préservés. Parmi eux, la part des personnes ayant un emploi sans limite de durée (CDI, fonctionnariat) est un peu plus importante que dans la génération précédente. À l'inverse, les emplois non salariés, plus touchés par la pauvreté, ont sensiblement diminué. Les emplois précaires (CDD, intérim, contrats d'adaptation, emplois aidés...) sont certes quatre fois plus nombreux qu'en 1990, mais ils restent minoritaires avec 6,3 % des emplois des 40-59 ans contre 46 % pour les 20-29 ans.

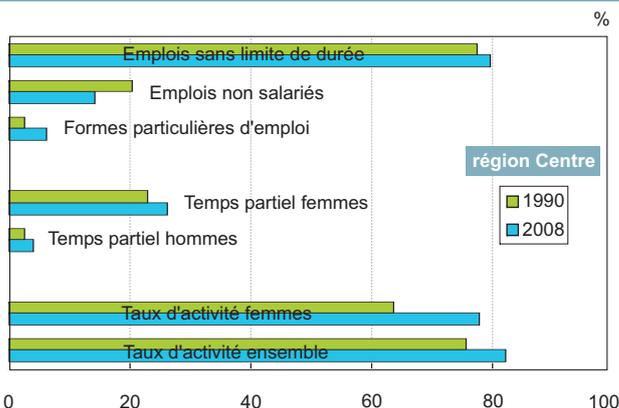
De plus, le taux d'activité féminin a fortement augmenté. Au début des années 1990, 64 % des femmes âgées de 40 à 59 ans étaient actives, pour près de 80 % aujourd'hui. La génération future de retraités comptera donc plus de femmes ayant été présentes sur le marché du travail que la précédente, qui at-

### Évolution du nombre de retraités pauvres selon les scénarios démographiques



Sources : Insee, Omphale 2010 ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

### Caractéristiques de l'emploi de la tranche d'âge 40-59 ans



Source : Insee, Enquêtes Emploi - Recensement de la population

teignaient la retraite sans pension directe, et donc avec une pension de réversion souvent faible.

Au contraire, certains facteurs sont défavorables aux futurs retraités. Le développement des emplois précaires, à durée limitée et à temps partiel, offre de faibles rémunérations à une partie de la population. Les femmes sont particulièrement concernées. En 2008, elles sont plus d'un quart à travailler à temps partiel, contractuellement ou par nécessité familiale, contre 4 % des hommes. Les individus de la génération actuelle des 40-59 ans ont aussi vécu la forte augmentation du chômage dans la première partie de leur carrière et ont davantage été confrontés à des périodes de chômage que la génération précédente.

La comparaison des conditions d'emploi entre générations ne permet pas de conclure à une plus forte pauvreté pour les futurs retraités. Les difficultés sur le marché du travail pourraient par contre avoir des effets plus importants pour les jeunes actifs d'aujourd'hui, retraités après 2040. Par rapport aux générations précédentes, ils accèdent de plus en plus tard au marché du travail, passent par des périodes d'emplois précaires et subissent fortement le chômage et la crise économique actuelle.

### 8 000 retraités pauvres de plus en cas de hausse d'un point du taux de pauvreté

Au niveau national, après avoir fortement baissé depuis les années 70 grâce à la montée du salariat et la mise en place des minima sociaux, le taux de pauvreté a, depuis vingt ans, fluctué d'environ un point autour de sa valeur moyenne, s'éta-

## Le Ceser Centre et la question des retraités pauvres

À la suite de deux rapports consacrés aux travailleurs pauvres et aux bas salaires, le Ceser Centre a souhaité prolonger sa réflexion et s'intéresser aux personnes âgées ou retraitées pauvres. Partant du constat que nombre des travailleurs pauvres actuels seront les retraités pauvres de demain, le Ceser a sollicité l'Insee afin d'avoir un éclairage sur la question. En parallèle, le Ceser a fait le choix d'une démarche complémentaire en s'appuyant sur des exemples concrets, en tentant de définir le budget de ménages types, avec des dépenses qu'il considère comme le minimum nécessaire pour vivre dignement, ce minimum se situant au-dessus du seuil de pauvreté tel que défini par l'Insee. Il s'agissait ainsi d'analyser la pauvreté en condition de vie plutôt que de manière absolue.

Au vu de ces travaux, il apparaît qu'à l'horizon 2030, la région Centre compterait 70 000 retraités pauvres, si l'on considère l'analyse réalisée par l'Insee (76 000 selon le seuil défini par le Ceser). La situation serait dramatique pour les personnes concernées, mais leur nombre, tout en étant important, serait inférieur à ce que le Ceser aurait pu imaginer en lançant cette étude. Pour le Ceser, les acteurs publics seront en mesure et devront faire face à cette problématique.

Néanmoins, il tient à alerter sur le risque d'une aggravation de ce phénomène pour les générations suivantes, à l'horizon 2040.

**Xavier Beulin, Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre**

blissant à 13,5 % en 2009. Celui des retraités, après une forte baisse de 1970 à 1980, diminue plus faiblement jusqu'au début des années 2000, puis se stabilise en deçà de 10 %, 3 points en dessous de la moyenne générale.

Entre 1990 et 2008, le taux de pauvreté des 40-59 ans baisse de 2 points. Cette génération est ainsi relativement moins pauvre actuellement qu'elle ne l'était en 1990. Les futurs retraités ont moins été dans des situations de pauvreté que les retraités d'aujourd'hui, ce qui pourrait induire une possible diminution de leur taux de pauvreté lors de leur retraite.

Compte tenu de l'évolution des conditions d'emploi, de la fragilisation de la structure familiale et des fluctuations sur vingt ans des taux

de pauvreté des différentes tranches d'âge, une variation d'un point du taux de pauvreté à l'horizon 2030 est plausible, si le système de protection sociale se maintient.

Une hausse d'un point appliquée au scénario tendanciel ferait augmenter le nombre de retraités pauvres d'environ 8 000 personnes à l'horizon 2030. Cette population progresserait de moitié par rapport à 2008, alors qu'elle n'évoluerait que de 18,1 % dans l'hypothèse d'une baisse d'un point du taux de pauvreté. Cependant, la majoration d'un point de ce taux est compensée par la diminution du nombre de retraités pauvres induite par les hypothèses démographiques spécifiées dans le scénario D. Ainsi le scénario D2, le plus probable à l'horizon 2030, donne des résultats similaires au

## Retraités pauvres en région Centre selon le scénario

nombre, %

Scénario de population	Hypothèse taux de pauvreté	Nombre total de retraités pauvres (52 491 en 2008)		Retraités pauvres de moins de 75 ans (28 210 en 2008)		Retraités pauvres de 75 à 84 ans (17 637 en 2008)		Retraités pauvres de plus de 85 ans (6 644 en 2008)	
		en 2030	Évolution 2008-2030 (%)	en 2030	Évolution 2008-2030 (%)	en 2030	Évolution 2008-2030 (%)	en 2030	Évolution 2008-2030 (%)
<b>Scénario A</b> Tendanciel	A1 - Maintien	70 048	33,4	33 334	18,2	25 694	45,7	11 020	65,9
	A2 - Hausse	78 123	48,8	37 621	33,4	28 349	60,7	12 153	82,9
	A3 - Baisse	61 973	18,1	29 047	3,0	23 038	30,6	9 888	48,8
<b>Scénario D</b> Migrations basses + EDV basse	D1 - Maintien	62 290	18,7	29 194	3,5	22 738	28,9	10 358	55,9
	D2 - Hausse	69 457	32,3	32 948	16,8	25 087	42,2	11 422	71,9
	D3 - Baisse	55 122	5,0	25 439	-9,8	20 389	15,6	9 294	39,9

Sources : Insee, Omphale 2010 ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

scénario tendanciel combiné à une hypothèse du maintien du taux de pauvreté.

Toutefois, dans un contexte de fragilité de l'économie française et européenne, le risque d'une moindre efficacité du système de protection sociale français, faute de financement, pourrait entraîner une paupérisation de la population. Le nombre de retraités pauvres augmenterait alors de 8 000 personnes pour chaque point supplémentaire du taux de pauvreté.

### Le sud rural plus touché par la pauvreté des retraités, mais forte progression en milieu urbain

Relativement à la population, le sud de la région est plus touché par la pauvreté des retraités, car leur part y est plus élevée et les taux de pauvreté plus importants. En 2030, les retraités pauvres représenteraient 2,0 % de la population dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, 2,6 % dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, contre 3,3 % dans le Cher et 4,2 % dans l'Indre. Les bassins du sud, plus ruraux, sont davantage concernés, particulièrement ceux du Blanc et de La Châtre-Argenton, avec 4,7 % et 4,9 % de retraités pauvres. En revanche, les bassins des chefs-lieux de département, avec une part moins importante de retraités et des taux de pauvreté plus faibles, sont moins affectés, notamment Orléans et Chartres-Dreux, qui ne comptent que 1,9 % de retraités pauvres dans leur population. La

pauvreté en région Centre serait ainsi davantage rurale qu'urbaine, avec 12,3 % de personnes pauvres dans l'espace rural contre 10,8 % dans l'urbain, résultat à relativiser compte tenu d'un coût de la vie souvent supérieur en milieu urbain.

Du fait de leur population plus importante, avec près de la moitié de la population régionale, le Loiret et l'Indre-et-Loire compteraient en 2030 le plus grand nombre de retraités pauvres (respectivement 20 % et 24 %). Ceux-ci seraient particulièrement concentrés sur l'axe ligérien et les franges franciliennes (55 %), en milieu plus urbain. Le nombre de retraités pauvres y augmenterait le plus fortement (+ 45 % à Tours-Amboise, + 43 % à Chartres-Dreux, + 42 % à Blois, + 39 % à Orléans).

### Une pauvreté accentuée par la dégradation de l'état de santé et la perte d'autonomie

De manière générale, les retraités sont moins touchés par la pauvreté que le reste de la population. Dans la région Centre, en 2008, toutes les classes d'âge ont un taux de pauvreté supérieur à celui des seniors. Ceux-ci représentent 24,0 % de la population, alors qu'ils ne sont que 15,8 % des personnes en situation de pauvreté. Cependant, la pauvreté des retraités s'accroît avec l'âge, alors que les besoins en matière de santé entraînent des frais plus lourds.

Les revenus sont plus faibles chez les plus de 75 ans. En 2008, la mé-

diane du revenu fiscal des 60-74 ans est équivalente à celle du reste de la population, 27 000 euros tandis que celle des plus de 75 ans est de 20 000 euros. La dispersion des revenus est moins importante chez les retraités que dans l'ensemble de la population.

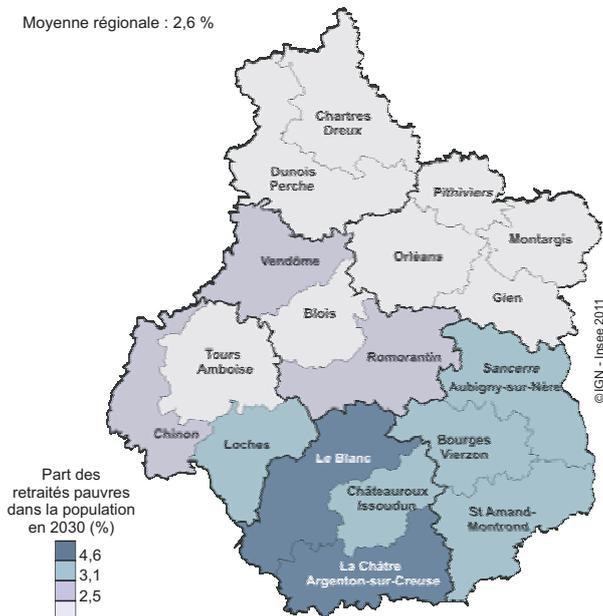
Les difficultés financières des retraités peuvent être aggravées par un mauvais état de santé qui nécessite des soins coûteux ou par une perte d'autonomie qui induit également des coûts supplémentaires, malgré l'allocation personnalisée d'autonomie. La population est vieillissante en région Centre : un tiers aura plus de 60 ans en 2030 contre un quart en 2008. Cette évolution est particulièrement marquée aux âges plus élevés : le nombre de personnes de plus de 85 ans augmenterait de 66 % entre 2008 et 2030, et de 160 % à l'horizon 2040.

En 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes serait en forte augmentation. Le taux de dépendance augmente avec l'âge, et concerne un tiers des personnes de 85 ans et plus.

Le problème de l'offre de santé se pose avec acuité dans la région, du fait de la pénurie de médecins généralistes et de spécialistes. Avec une densité moyenne de 262 médecins en activité régulière pour 100 000 habitants, le Centre est la deuxième région la moins dotée, après la Picardie. De plus, la possible réduction de services dans les centres

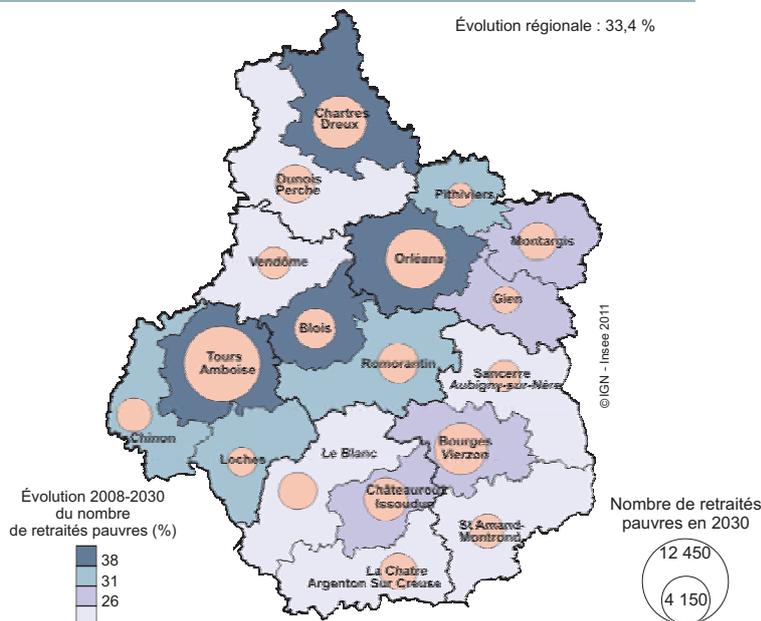
### Une part plus importante des retraités pauvres dans le sud de la région

Moyenne régionale : 2,6 %



### Concentration des retraités pauvres sur l'axe ligérien et les franges franciliennes

Évolution régionale : 33,4 %



Sources : Insee, Omphale 2010, Scénario tendanciel, maintien des taux de pauvreté ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

hospitaliers restreint l'accès aux soins, notamment en milieu rural. À cette situation s'ajoute le vieillissement des professionnels de santé, qui seront nombreux à cesser leur activité dans les prochaines années. Le Centre est la deuxième région où la population médicale est la plus âgée, avec une moyenne de 52 ans. L'avenir de la santé en région Centre devra passer par une organisation de l'accès aux soins sur le territoire qui nécessite une approche régionale et départementale. ♦

### Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal du ménage

	moins de 30 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 74 ans	75 ans et plus
Cher	20,0	14,4	14,8	12,2	9,0	11,1
Eure-et-Loir	14,4	10,1	10,9	9,7	7,3	7,6
Indre	19,7	13,5	15,3	12,7	9,5	14,7
Indre-et-Loire	19,3	11,2	12,0	9,9	7,7	10,6
Loir-et-Cher	17,2	12,5	12,8	10,1	6,9	9,5
Loiret	17,3	11,8	11,6	9,9	7,3	7,3
<b>Centre</b>	<b>17,8</b>	<b>11,9</b>	<b>12,4</b>	<b>10,4</b>	<b>7,8</b>	<b>9,8</b>
Province	19,7	13,7	14,6	12,2	9,7	12,2
France métropolitaine	18,8	13,2	14,4	12,4	9,9	11,5

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008



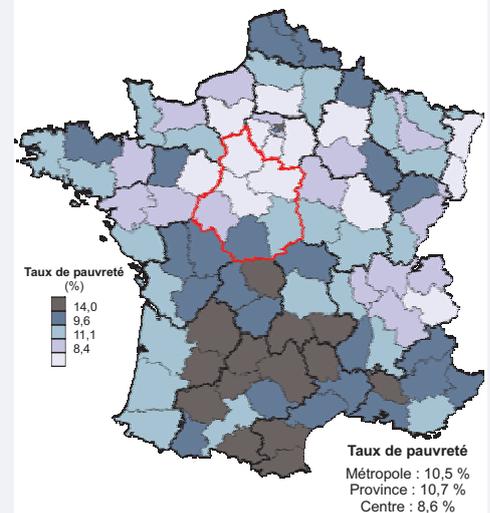
www.senioractu.com

### La région Centre moins touchée par la pauvreté des retraités

Le Centre a des taux de pauvreté plus faibles que la moyenne métropolitaine. Il se classe juste après l'Alsace pour son taux de pauvreté des plus de 60 ans (8,6 % contre 10,5 % en métropole).

Le nord de la région est particulièrement épargné, le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher figurant parmi les dix départements aux plus faibles taux de pauvreté métropolitains.

#### Taux de pauvreté des retraités en 2008



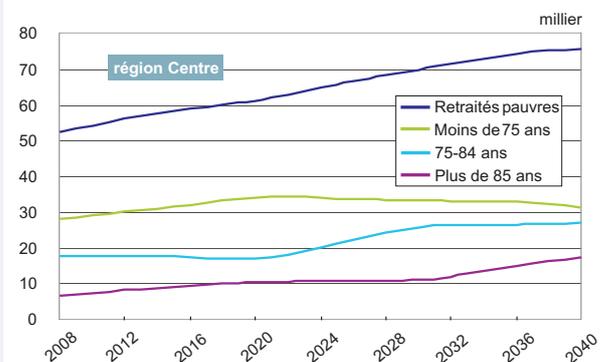
Sources : Insee, Omphale 2010 ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

### Inflexion de tendance après 2040 due à la fin du baby-boom

L'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom joue pour beaucoup dans l'augmentation du nombre de retraités pauvres. Toutefois, au fil de la période de projection, cet effet va s'atténuer. Quelle que soit la tranche d'âge, le phénomène observé est le même : forte augmentation des retraités pauvres due à l'arrivée des générations du baby-boom, puis une inflexion de tendance, en 2020 pour les moins de 75 ans, en 2030 pour les 75-84 ans et en 2040 pour les plus de 85 ans. Suit une stabilisation, voire une diminution du nombre de retraités pauvres, les générations suivantes étant moins nombreuses.

La population de retraités pauvres augmente ainsi de façon relativement constante jusqu'en 2030, avec un rythme un peu plus soutenu en début de période. En fin de période un changement de tendance s'amorce, les générations du baby-boom arrivant en fin de vie. Cet effet étant passé, il est donc probable que le nombre de retraités pauvres s'infléchisse après 2040. Ces générations arrivant à la retraite après 2040 auront vraisemblablement connu pour une part des conditions familiales et professionnelles plus précaires, et pourraient être confrontées à des situations de pauvreté plus marquées.

#### Évolution du nombre de retraités pauvres par tranche d'âge



Sources : Insee, Omphale 2010, Scénario tendanciel, maintien des taux de pauvreté ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2008

## Pour comprendre ces résultats

### Définitions

**Retraités pauvres** : leur nombre est estimé en appliquant des taux de pauvreté par tranche d'âge et par département aux personnes de plus de 60 ans en 2008 et aux personnes de plus de 62 ans en 2030. Le seuil d'âge de 60 ou 62 ans a été déterminé en fonction de l'âge de départ à la retraite.

**Revenu disponible d'un ménage** : somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets, bénéfices...), de remplacement (allocations chômage, retraites...), du patrimoine et prestations reçues

(prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ; total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.

**Seuil de pauvreté** : déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population, il est égal à 60 % de la médiane des niveaux de vie, soit 949 euros en 2008.

**Taux de pauvreté** : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur

pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

**Ménages complexes** : ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées (une famille est composée d'un couple ou d'un adulte seul, avec ou sans enfants). Le type de lien entre les personnes d'un ménage complexe peut être très variable : lien de parenté, liens amicaux, etc... Ces ménages comportent notamment ceux au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation.

### Méthodologie

#### Les scénarios démographiques

Le scénario A, tendanciel servant de référence, postule le maintien de la fécondité, qu'il s'agisse de l'indice de fécondité ou des quotients de référence par âge de la mère ; une augmentation de l'espérance de vie au même rythme qu'en France métropolitaine, avec une valeur cible en 2040 de 88,8 ans pour les femmes et 83,3 ans pour les hommes ; le maintien sur toute la période de projection des quotients migratoires entre régions et départements. Cependant, des phénomènes démographiques particuliers observés en région Centre ont amené à élaborer d'autres scénarios de projection. On observe depuis deux décennies des soldes migratoires élevés de personnes de 55 à 70 ans dans le Centre, qui seront probablement moins importants dans les années à venir.

**Le scénario B** prévoit des quotients d'émigration pour la région Centre inférieurs de 10 % à

ceux observés sur la période passée, pour les personnes de 55 à 70 ans, en conservant les mêmes hypothèses que le scénario central pour la fécondité et la mortalité. L'hypothèse d'une augmentation de l'espérance de vie, sur le même rythme soutenu que précédemment comme le pose le scénario central, paraît optimiste.

**Le scénario C** est défini par les mêmes hypothèses que le scénario central sur la fécondité et les migrations, mais en postulant pour 2040 une espérance de vie de 81,4 pour les hommes et de 87,1 ans pour les femmes. Il n'envisage donc pas une diminution de l'espérance de vie mais une augmentation moins soutenue que celle observée par le passé.

**Le scénario D** est un composé des scénarios B et C, et suppose le maintien de la fécondité, une augmentation moins soutenue de l'espérance de vie et des quotients d'émigration vers la région Centre inférieurs de 10 % pour les 55-70 ans.

#### Les hypothèses d'évolution du taux de pauvreté

Pour chaque scénario démographique (A, B, C et D), trois hypothèses d'évolution du taux de pauvreté sont étudiées : le maintien des taux de pauvreté constants sur toute la période de projection (*hypothèse 1*), la hausse continue des taux de pauvreté sur la période de projection avec une valeur cible en 2030 de + 1 point par rapport aux valeurs 2008 (*hypothèse 2*) et la baisse continue des taux de pauvreté avec une valeur cible en 2030 de - 1 point (*hypothèse 3*).

L'intitulé des scénarios renvoie à ces hypothèses : par exemple, le scénario A2 correspond aux hypothèses démographiques tendancielles et à une hausse du scénario de pauvreté.

#### Directeur de la publication

Dominique Perrin

#### Coordination des études

Olivier Aguer

#### Équipe de projet

Annie Clerzau  
Claire Formont

#### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Danielle Malody

#### Maquettiste / Webmestre

Hélène Fernandes Ferreira  
Yves Dupuis

#### Relations médias

Martine Blouin  
Hortense Robert

### Pour en savoir plus

« Personnes âgées, retraitées et pauvreté en région Centre », *Rapport du Conseil Économique Social et Environnemental Régional de la région Centre*, à paraître (mars 2012).

« Près de 300 000 habitants de plus en région Centre en 2040 », *Insee Centre Info* n° 164, décembre 2010.

« 70 000 travailleurs pauvres en région Centre », *Insee Centre Info* n° 161, février 2010.

« La crise en 2009 : effets sur le niveau de vie des ménages en région Centre », *Insee Centre Flash* n°47, décembre 2011.

« Les niveaux de vie en 2009 », *Insee Première* n° 1365, août 2011.

« Les retraités résidant en région Centre au 31 décembre 2009, Chiffres-clés », *Caisse nationale d'assurance retraite du Centre*, août 2010.

#### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)